

Document: EB 2008/95/R.13/Rev.1
Agenda: 9(C)
Date: 16 December 2008
Distribution: Public
Original: French

A



تمكين السكان الريفيين الفقراء
من التغلب على الفقر

:

Ulac Demirag

+39 06 5459 2616 :

u.demirag@ifad.org :

:

Deirdre McGrenra

+39 06 5459 2374 :

d.mcgrenra@ifad.org :

iii

iv

1

1

1

1

1

4

6

6

7

8

8

8

10

11

11

12

12

13

13

14

14

16

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

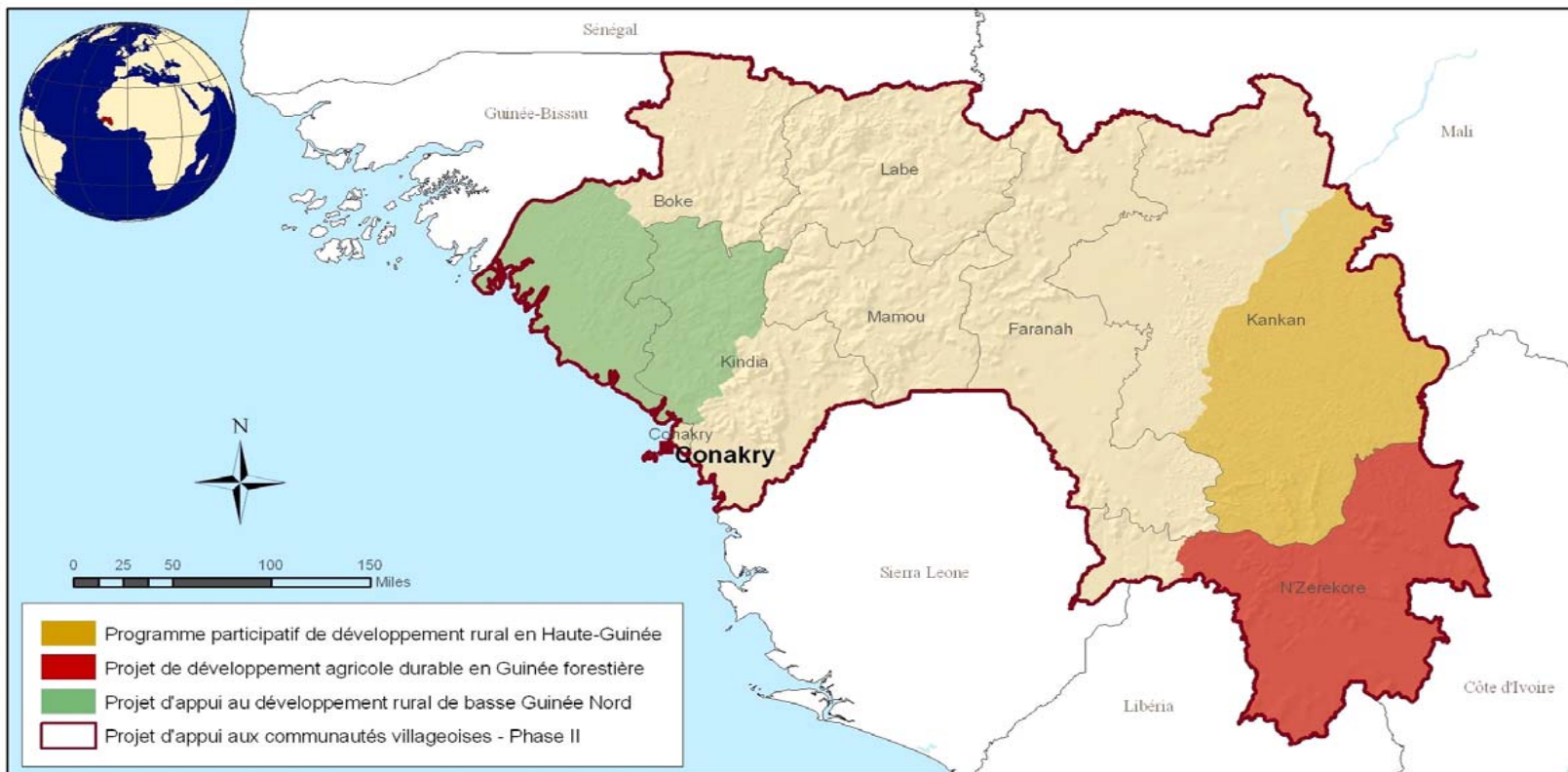
-

-

-

-
-
-
-
-

(/) :1
/ :2
/ :3
/ :4



2014-2009

-1

:

2014-2009

-2

:1

(1)

:2

(2)

:3

(3)

- -

1

-3

()

2

(3)

1

1

2

3 2

-

-

.2015

-4

2007 -1

.2014-2009

2015 -

.2010-2007

1 -2

(1) : 2007 / /

(3) (4) (2)

2007 /

.2014-2009

.2008 / 14

-

-

9.2 ² 245 857 2006 -3

75

() ()

2000)

2007

(2005 54 2002 49)

0.1 2004 2002

2006 0.9 2005

6.1)

.(2007 15 2006 35 2002

.2008 / 2006 /

.2012 -

381

175 160 .0.456 2006

.2008/2007

54 2005 30

35 91

196

60 :

90 86

)

60 (-6

-7

()

-8

1.2

6.2

()

()

-9

2

300 000

(1) :

)

(2) (

(3)

2

-

-10

L/2005/014/AN

6 000

(1) :

(2)

(3)

-11

)

.(

()

-12

		(2005-2002)							-13
		5.2			2.9				
49			1.9			0.3			
			.2005		54	2002			
		-							
									-14
	2010-2007								2007
		50							
:									
			(2)						(1)
				(3)					
	2015	-				2007			-15
	2015								
									(1) :
						(2)			
						2007			-16
									-17
		2 1							
		(2)							(1) :

-18

12	1980	-19
7.4	2008-1980	141
	(2008-1999)	

(1) :

		(2) 2008
	(3)	1999
(4)	2002	
2003		
		(5)
		2007

-20

3

2.5	0.9
-----	-----

.2007 / 3

)

(

-21

-

1999

-22

2007

.2014-2009

(1) :

(2)

(3)

(4)

(5)

(6)

(7)

-23

:

(2)

(1)

				-
				-
-	-			-24
				-25
	(2)		(1) :	
		(3)		
		(2)	(1) :	
			(3)	
		(4)		
				-
	2014-2009			-26
	:	2014-2009		-27
		:1	(1)	
		:2	(2)	
-	-	:3	(3)	
		:		-28
			()	

()

(1) :

(4)

(3)

(2)

(5)

()

()

()

()

()

1

-29

3 2

1

-30

(

)

304

-

2

-31

(

)

/

()

3

-32

: ()

.()

-

-33

(1) :

(3)

(2)

(4)

/

)

(5)

(6) (

(7)

(8)

50)

-34

(

-35

-
-36

(2) (1) :
(3) (4)
(6) (5)

(1) : -37

(())
(2) (3)
(4) (0.5 0.1)
(5)
(6)
(2) (1) :

(3) ()
" "

-38

-
-39

(2) (1) :
(3)
(5) (4)

			-
			-
	2014-2009		-40
	2010-2007		
(1) :			-41
	(4)	(2)	(3)
			(5)
			-42
	(1) :		
			(2)
-			
		(3)	
			-43
2012			
	.2014		

-44

.2009

-

2009

/

-45

-

-46

-47

-48

-49

/

-

-50

)

(

-51

(1) :

(2)

(3)

/

-

2014-2009

-52

1

/

	4.15	(1)
	3.50	(2)
	3.45	(1)
	3.07	(2)
	3.70	(3)
	3.80	(1)
	4.00	(2)
	3.88	(3)
	4.17	(1)
	3.50	(2)
	3.46	(1)
	44.61	
	3.72	
	2.9	
	4	
	6.3	(2009 -)

	2	-53
10		
		2

	<i>(0.3 -/+)</i>	<i>(1 -/+)</i>
17 -	2.7	3
0	3.7	4
17 +	4.7	5

	.2014	2009	
	(12)	-54

(5)

(4)

1

-57

-

2

-58

()

Processus de consultation pour l'élaboration du COSOP

1. Le processus d'élaboration du COSOP a été piloté par le Ministère en charge de l'Agriculture. Un comité d'orientation ayant regroupé les représentants du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Environnement, des Eaux et Forêts (MAEEEF), du Ministère de la pêche et de l'aquaculture (MPA), du Ministère des Finances, de l'Administration et Contrôle des Grands Projets (ACGP) a été mis en place à cet effet. Ce processus a comporté trois étapes consultatives clés:
 - a) Une mission préparatoire¹ d'août 2007 a mis en place le comité d'orientation au niveau du Gouvernement et l'équipe nationale⁴ en charge de la revue de portefeuille et de la mise en route du processus de préparation du nouveau programme-pays. Cette étape a abouti à l'organisation d'un atelier national de lancement officiel du processus de formulation du COSOP les 27 et 28 novembre 2007, qui a permis les consultations et les échanges sur les principaux constats et les recommandations de la revue de portefeuille, notamment les axes prioritaires du nouveau COSOP. Présidé par le MAEEEF, cet atelier a réuni les représentants respectivement du Ministère des Finances, de l'ACGP, des PTF du secteur rural (PNUD, BAD, BM, UE, AFD, FAO, PAM), des institutions de recherche (IRAG, ANPROCA), des représentants des OP, des ONG fournisseuses des services de formation, et des services financiers (FOGUIRED, CENAFOD, CAFODEG) ainsi que les Unités de Coordination des Projets FIDA en Guinée. La Division de l'Afrique de l'Ouest et du Centre du FIDA a pris part à cet atelier.
 - b) Une mission de l'équipe nationale⁵ chargée de l'élaboration du nouveau programme-pays du FIDA pour la Guinée pour les 3 à 5 années à venir, a conduit en consultation avec les services techniques concernés et les OP:
 - (i) une analyse préliminaire de la situation de pauvreté rurale en Guinée et une caractérisation des groupes vulnérables;
 - (ii) un recensement des stratégies et priorités du Gouvernement en matière de développement rural;
 - (iii) une analyse des capacités institutionnelles des acteurs publics et privés opérant dans le secteur du développement rural;le recensement des interventions des partenaires techniques et financiers de la Guinée dans le secteur du développement rural en portant une attention particulière aux opportunités de complémentarité; et une analyse de l'impact des interventions financées par le FIDA en Guinée et les leçons apprises de la mise en œuvre de ces interventions. Cette mission a débouché sur la tenue à Mamou les 28, 29 février et 1^{er} mars, d'un Atelier Régional des OP qui a réfléchi et échangé sur les constats et les propositions des axes stratégiques de la revue de portefeuille, leur rôle, leur positionnement et leurs responsabilités dans le processus développement des différentes filières agro-sylvo-pastorales et de pêche artisanale, à conduire dans le cadre de la nouvelle stratégie du FIDA en Guinée pour les 3/5 prochaines années. Cet atelier a été suivi par un atelier national organisé à Conakry les 1^{er} et 2 avril 2008 en vue d'échanger sur les constats et les recommandations de l'atelier de Mamou. Cet atelier regroupait, outre des OP présentes à Mamou, des institutions républicaines, médias, services techniques centraux et déconcentrés, projets et programmes de développement, ONG, paysans leaders, PTF, etc. Ils ont permis de consolider, compléter et/ou améliorer les recommandations de l'Atelier de Mamou.

⁴ L'équipe nationale était composée de Mme Aminatou Camara Barry, chef de file (institutions), M. Falessadé Camara (développement rural), M. Baïlo Telivel Diallo (genre, ciblage et pauvreté) et Arsène Koïvogui (micro-finance), appuyée par un consultant international M Ngujala Luzietoso, en charge de l'initiation de l'équipe nationale au nouveau format FIDA d'EPP et du COSOP

⁵ L'équipe nationale se constituait de Mme Aminatou Camara Barry, chef de file, Baïlo Telivel Diallo (genre, ciblage et pauvreté) et Abdoul Salam Touré (contexte national) avec l'appui technique de M. Ngujala Luzietoso.

- c) Un atelier national consultatif et d'échange sur le document provisoire du COSOP en juin 2008, qui regroupera les représentants des départements ministériels, des services techniques, des organisations paysannes, des PTFs impliqués dans le développement rural, ainsi que les autorités du FIDA.
2. L'implication effective des acteurs⁶ du secteur rural de la Guinée dans ce processus d'élaboration concertée du COSOP a permis d'assurer la cohérence du COSOP avec les politiques et les stratégies Gouvernementales, les attentes du monde rural, le positionnement géographique et thématique des partenaires techniques et financiers de la Guinée intervenant dans le secteur rural, et les orientations stratégiques du FIDA.
3. Le COSOP a été examiné et validé au cours d'un atelier national tenu le 14 octobre 2008. Cet atelier a réuni 97 participants représentant des OP, des institutions républicaines, des départements ministériels, des chambres consulaires, des ONG de développement, des projets et programmes de développement, ainsi que des partenaires techniques et financiers.

⁶ Organisations paysannes à la base et leurs fédérations, associations de la société civile, chambres nationale et régionales d'agriculture, élus des CRD, services techniques centraux et déconcentrés de l'Etat, ONG, associations féminines, départements ministériels.

Données économiques de base

Land area (km² thousand) 2005 1/	246	GNI per capita (USD) 2005 1/	385
Total population (million) 2005 1/	9.4	GDP per capita growth (annual %) 2000-2005 1/	0.7
Population density (people per km²)		Inflation, consumer prices (annual %) 2006 2/	38.4
Local currency		Exchange rate USD	
Social indicators		Economic indicators	
Population (average annual population growth rate) 2006 1/	2.0	GDP (USD million) 2/	3 300
Infant mortality rate (per thousand live births) 2005 1/	97	GDP growth (annual %) 2/	
Under five mortality rate (per thousand live births) 2006 2/	161.2	2005	3.3
Life expectancy at birth (years) 2006 2/	55.5	2006	2.8
Population below national poverty line (%) 1990-1999 1/	40.0	Sectoral distribution of GDP 2006 2/	
Rural population (% of total population) 2005 1/	67.0	% agriculture	12.9
Poor as % of total rural population		% industry	37.5
Total labour force (thousands) 2005 1/	4 441	% manufacturing	
Female labour force as % of total 2005 1/	46.2	% services	49.6
Education		Consumption	
School enrolment, primary (% net) 2005 1/	65.5	General government final consumption expenditure (as % of GDP) 2005 1/	5.6
Adult literacy rate (% age 15 and above)		Gross domestic savings (as % of GDP) 2005 1/	11.1
Male 2000-2005 1/	42.6		
Female 2000-2005 1/	18.1	Balance of payments (USD million)	
Ratio of girls to boys in primary and secondary education (%) 2006 1/	74.4	Merchandise exports	924
		Merchandise imports	1 012
		Balance of merchandise trade	
		Merchandise trade (% of GDP) 2005 1/	58.2
		Current account balances (USD million)	
		Before official transfers	
		After official transfers	
		Foreign direct investment 2006 2/	108.0
		Government finance	
		Cash surplus	
		Total expenditure	
Health			
Public health expenditure (as % of GDP) 2004 1/	0.7		
Private health expenditure (as % of GDP) 2004 1/	4.6		
Physicians (per 1 000 people) 2004 1/	0.1		
Population using improved water sources (%) 2005 1/	50.0		
Rural	35.0		
Urban	78.0		
Population using adequate sanitation facilities (%)	18.0		
Rural	11.0		
Urban	31.0		
HIV prevalence (% aged 15-49) 2005 1/	1.5		
Child immunization rate, measles (% of children ages 12-23 Months) 2005 1/	59.0		
Agriculture and food			
Food imports (% of merchandise imports)	2.0		
Fertilizer consumption (100 grams per ha of arable land) 2000-2002 1/	30.5		
Food production index (1999-2001=100) 2004-2005 1/	110.4		
Cereal yield (kg per hectare) 2005 1/	1 468		
Land use			
Arable land as % of land area			
Forest area as % of total land area 2005 1/	27.4		
Irrigated land as % of cropland 2001-2003 1/	5.4		

1/ Africa development indicators 2007

2/ World Bank, World development indicators database, April 2007

Cadre de gestion des résultats du COSOP

DSRP2 objectif: augmenter les revenus, améliorer l'état de santé, le niveau d'éducation et les conditions de vie et d'épanouissement des populations les plus pauvres grâce à une gouvernance de qualité efficace et soucieux du bien-être de tous	COSOP objectif global: contribuer à mettre en place des bases économiques d'un développement agricole durable et à renforcer la capacité des ruraux pauvres pour une meilleure gouvernance locale			
Axes stratégiques du DSRP2	Objectifs du COSOP contribuant à l'atteinte de ceux du DSRP2	Résultats clés dont le FIDA contribuera à la réalisation	Indicateurs clés (2012)	Objectifs institutionnels et politiques/calendrier du dialogue politique
- Amélioration de la participation des jeunes et des femmes à la vie des collectivités - Amélioration de la gestion des infrastructures communautaires - Amélioration du cadre institutionnel et réglementaire de la décentralisation	OS1 Renforcer la participation au processus local et national d'élaboration des politiques et de programmation de budget	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le nombre des ruraux pauvres, femmes et jeunes accédant aux services sociaux de base promus a augmenté 	<ul style="list-style-type: none"> ○ 40% des ruraux pauvres dont 50% des femmes ont participé à la préparation des PDL et de PTBA ○ 70% des infrastructures communautaires sont opérationnelles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les populations sont informées sur leurs droits et devoirs, sur la réalisation des budgets et ont amélioré leur contribution au développement local
- Augmentation de la productivité et de la compétitivité de la production agricole sur une base durable	OS2 Renforcer l'accès de petits producteurs aux services d'appui à la production efficace et aux marchés de produits et des intrants agricoles transparents et concurrentiels pour les filières agricoles ciblées	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le nombre de petits producteurs et de femmes ayant accès aux facteurs de production a accru ○ L'utilisation de semences de qualité par les petits producteurs a triplé ○ Les rendements des cultures ont doublé (pour le riz, 1t à 2t de paddy par ha) ○ La production de riz étuvé a accru de 50% 	<ul style="list-style-type: none"> ○ 70% de petits producteurs utilisent les semences de qualité ○ 30% des petits producteurs dont 50% femmes ont bénéficié du conseil agricole ○ 20% des petits producteurs dont 50% des femmes ont appliqué les itinéraires techniques promus ○ 40% des transformatrices ont utilisé les foyers améliorés d'étuvage de riz 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les OP de base et faitières représentatives et professionnelles sont opérationnelles ○ Partenariat avec UE et AFD pour une stratégie de professionnalisation des OP ○ Dialogue sur les politiques sectorielles afin d'améliorer les conditions de circulation et de mise en marché des produits et intrants
- Accroissement des revenus agricoles avec les opportunités économiques et l'accès aux marchés		<ul style="list-style-type: none"> ○ Les revenus des petits producteurs ont accru de 40% ○ Le nombre de petits producteurs et de femmes ayant accès aux marchés 	<ul style="list-style-type: none"> ○ 50% de petits producteurs ont accès aux informations des marchés ○ 25% des petits producteurs ont pratiqué l'achat groupé de semences et la vente groupée de produit 	
- Promotion et élargissement de l'accès aux institutions de microfinance	OS3 Renforcer l'accès des groupes marginalisés et plus particulièrement les femmes aux microcrédits adaptés à leurs besoins à travers la consolidation des ASF	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le nombre de petits producteurs et de femmes ayant accès aux SFD a accru sensiblement 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le taux de pénétration et celui de remboursement est satisfaisant\ ○ Le nombre de sociétaires a accru de 60% ○ Le capital des ASF a accru de 40% 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les ASF professionnelles sont opérationnelles ○ Partenariat pour une stratégie de consolidation / développement des SFD autour des ASF

Cadre de gestion des résultats du COSOP précédent

	Situation à la formulation du COSOP	Situation à l'achèvement du COSOP	Leçons apprises
A. Objectifs stratégiques du pays (DSRP1)			
Améliorer la sécurité alimentaire et les conditions de vie des populations	<p>PIB par habitant (\$) : 530 (1998)</p> <p>Taux de croissance du PIB par tête (%) : 0.8 (1985-90)</p> <p>Consommation par tête (\$) (F) : 300 (1994/95)</p> <p>Dépenses publiques (% PIB) : 17.4 (1994-95)</p> <p>Service de la dette (Mo \$US) : 134,2 (2002)</p> <p>Taux d'inflation : 3% en 1998</p> <p>Incidence de la pauvreté P0 (%) (F) : 62,6 (1994/95)</p> <p>Profondeur de la pauvreté P1 (%) (F) : 28,5 (1994/95)</p>	<p>PIB par habitant (\$) : 321.7 (2006)</p> <p>Taux de croissance du PIB par tête (%) : -1.1 (2006)</p> <p>Consommation par tête (\$) (F) : 136,4 (2005)</p> <p>Dépenses publiques (% PIB) : 12.4 (2006)</p> <p>Service de la dette (Mo \$US) : 208,7 (2006)</p> <p>Taux d'inflation : 34% en 2006</p> <p>Incidence de la pauvreté P0 (%) (F) : 53,6 (2005)</p> <p>Profondeur de la pauvreté P1 (%) (F) : 19,3 (2005)</p>	
B. Objectifs stratégiques du COSOP précédent			
Objectif 1: Promouvoir la participation des paysans pauvres et des femmes au développement local participatif au niveau du village	<p>Existence des organisations traditionnelles et des organisations paysannes créées grâce aux appuis des projets et de l'état dans els zones d'interventions de deux types de projets financés par le FIDA (projet appuyant le développement local et ceux soutenant l'intensification et la diversification de la production agricole et de sources de revenu).</p> <p>Les organisations traditionnelles sont surtout de groupes d'entraide de travail, les organisations paysannes ont peu concernées les ruraux pauvres et se constituaient surtout pour capter les aides des projets.</p> <p>Les organisations paysannes créées par les projets appuyant l'intensification et la diversification agricole ont été globalement peu satisfaisantes, elles ont peu concernées les ruraux pauvres et se seraient constituées surtout pour caper les aides des projets.</p>	<p>Le PACV, le PRAADEL et le DPEF/PRODAD-GF ont mis en place des comités de développement rural (CDR) ou des villages, ainsi que des associations de gestion des infrastructures créées. Ces organisations ont eu de performance satisfaisante en matière renforcement de la cohésion social, de la gestion des infrastructures.</p> <p>Les organisations paysannes créées sur al base d'intérêts économiques se sont ouvertes aux ruraux pauvres mais le poids de ces derniers dans le nombre total de membres reste encore faibles. Elles devront également établir de relations d'affaires avec les organisations professionnelles agricoles telles que: la Fédération des paysans du Fouta Djallon; la Fédération des paysans de basse Guinée; la Fédération des planteurs de café en Guinée forestière; la confédération de coordination des éleveurs de la Guinée, qui disposent de capacités de négociation, participent au processus d'élaboration des politiques agricoles et fournissent des services de formation et de conseils technico-économiques à leurs membres.</p>	
Objectif 2: appui à la décentralisation et aux investissements sociaux et productifs eu niveau de communautés	<p>Le taux de couverture nationale en infrastructures sociales et productives était faible dans les zones d'intervention des projets. L'aménagement des bas-fonds était peu connu en Guinée forestière.</p> <p>Taux d'alphabétisation</p> <p>Taux de scolarité au primaire</p> <p>Taux d'accès à l'eau potable</p>		

Objectif 3: De façon transversale par rapport à ces approches, apporter des appuis supplémentaires pour la mise en place d'ASF de proximités dirigées par les bénéficiaires	Existence du crédit mutuel et du crédit rural de Guinée dont les conditions et les modalités d'accès et les services financiers étaient peu adaptées aux ruraux pauvres et à leurs besoins.	Développement des ASF qui améliorent la couverture de la zone d'intervention des projets en services financiers décentralisés dont les conditions et les modalités d'accès sont définies par les sociétaires eux-mêmes. Mais leurs ressources financières et humaines ainsi que les capacités des dirigeants et des élus en matière de gestion restent limitées.	
C. Programmes et projets			
	En cours: - le Projet de réhabilitation agricole et d'appui au développement local au Fouta-Djallon (PRAADEL) - le Programme d'appui aux communautés villageoises (PACV) Proposés: - le Programme participatif de développement rural en Haute Guinée (PPDR-HG) - le Programme de développement durable en Guinée forestière (PRODAD-GF) - le Projet de développement rural en Basse Guinée Nord (PADER-BGN)	Approuvé en décembre 1996 Clos en décembre 2008 Approuvé en décembre 1998 Clos en décembre 2005 Démarrage de la deuxième phase en 2008 Approuvé en 1999 En restructuration en 2008 Approuvé en 2002 et mis en vigueur en 2004 En restructuration en 2008 Approuvé en 2003 et mis en vigueur en 2005 En cours	La trop longue durée entre la date de l'approbation des programmes et celle de la mise en vigueur (en moyenne 2 ans) a eu un impact négatif sur l'efficacité des programmes et a parfois conduit à des réajustements prématurés, avant même le démarrage des programmes.
D. Performances du FIDA			
Dialogue politique	Pas de stratégie nationale de réduction de la pauvreté mais existence de la Lettre de Politique de Développement Agricole adoptée en 1991 et mise à jour en 1997, et la Lettre de Politique de Développement Décentralisé Rural adoptée en 1998. Les documents de projets ont été relativement cohérents avec les connaissances de l'époque de la pauvreté.	Adoption de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté qui intègre les stratégies sectorielles de développement du pays, du Code des Collectivités Territoriales Décentralisées, de la politique nationale de développement agricole et de la deuxième Lettre de Politique de Développement Rural à la Base, adoptée ainsi que la mise en place du Bureau de Liaison des projets et programmes FIDA en Guinée.	La faiblesse du dialogue sur les politiques de développement du secteur rural a été l'un des facteurs essentiels de la faiblesse de la mobilisation des ressources et des contre-performances dans les domaines de la réduction de la pauvreté, de la décentralisation et du développement rural.
Partenariat	Développement des partenariats stratégiques avec la Banque Mondiale, l'AFD, la BAD et le Fonds OPEP pour cofinancer les projets.	Partenariat avec la Banque Mondiale, l'AFD et le Fonds OPEP et établir de nouveaux partenariats avec les autres PTF de la Guinée concernés par le secteur rural.	
Gestion du programme pays	<ul style="list-style-type: none"> • Exécution, gestion et supervision par l'unité de gestion • Système de gestion « top down » • Manque de participation des bénéficiaires • Long délai de la mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination et supervision par l'unité de gestion • Exécution par prestataires privés (faire-faire) • Participation des bénéficiaires accrue • Délai de mise en œuvre relativement long 	L'approche participative a permis aux ruraux les plus pauvres de participer à l'identification des priorités et à la prise de décisions relatives au choix des activités et à l'allocation des ressources des projets. Les coûts de faire-faire restent élevés au regard de résultats obtenus.

Réserve de projets

1. Afin d'atteindre ces objectifs, le programme-pays 2009-2014 se structurera en deux volets:
 - a) le Programme d'appui aux communautés villageoises, phase II (en cours) et III (PACV), qui appuie le processus de décentralisation et de développement local. La deuxième phase du PACV a démarré en 2008. Pour le cycle 2010-2012, un montant de 11 million d'USD est engagé pour le financement de la troisième phase;
 - b) le Programme national d'appui aux filières agricoles (PNAAFA), qui pilote l'ensemble des interventions cofinancées par le FIDA dans le secteur agricole. La restructuration du PRODAD-GF aboutira dans sa transformation en PNAAFA, pour lequel le FIDA mobilisera des financements supplémentaires afin de couvrir également la Moyenne Guinée en 2009 (7 millions d'USD du FIDA et 7 millions d'USD de l'OFID). Les deux autres projets filières, à savoir le PADER-BGN et le PPDR-HG, continuent leurs opérations de façon autonome pour le moment. A partir des prochains cycles du système d'allocation des ressources du FIDA (12 millions d'USD en 2010; 11 millions d'USD en 2013; et 20 millions d'USD en 2014), ces régions seront intégrées dans le PNAAFA.

Pipeline indicative des engagements 2009-2014 (Hypothèse de base)

<i>Approbation</i>	<i>Description</i>	<i>Durée</i>	<i>Montant engagé (USD)</i>	<i>Montant (USD) restant (SAPF)</i>
Montant restant du cycle 2007-2008				7 millions
Avril 2009	PNAAFA (Moyenne Guinée)	2009-2014	7 millions	0
Allocation cycle 2010-2012				23 millions
Décembre 2010	PNAAFA (Haute Guinée)	2011-2016	12 millions	11 millions
Décembre 2012	PACV Phase III	2013-2017	11 millions	0
Allocation cycle 2012-2014				31 millions
Septembre 2013	PNAAFA (Basse Guinée)	2014-2019	11 millions	20 millions
Décembre 2014	PNAAFA (Moyenne Guinée et Guinée forestière)	2015-2020	20 millions	0

A. Programme d'appui aux communautés villageoises

Zone d'intervention et groupe de ciblage

2. La deuxième phase du Programme d'appui aux communautés villageoises (PACV) s'adresse aux 304 communautés rurales de développement (CRD) que compte la Guinée. Avec le concours du Programme national de développement rural décentralisé, des plans de développement local et du programme annuel d'investissement, nous avons trois dispositifs dans lesquels s'intègrent aujourd'hui toutes les interventions menées en Guinée à l'échelon local.
3. La réalisation d'activités de diagnostic et de planification participatives permettra de faire en sorte que les communautés visées – spécialement les femmes et les personnes vulnérables – participent effectivement à la planification et à l'élaboration des plans de développement et d'investissement. Les instances des collectivités locales et les communautés participantes pourront hiérarchiser leurs besoins et gérer les ressources reçues au titre du programme.

Justification

4. En Guinée, la réglementation récemment adoptée pour encadrer la décentralisation (le Code des collectivités locales) a inauguré une ère nouvelle en donnant à ces

collectivités les moyens de jouer un rôle essentiel dans la prestation de services sur le plan local. L'application de ce Code va entraîner un bouleversement des rôles et des responsabilités des structures administratives existantes, des modalités de financement, des dotations en personnel et des chaînes de responsabilité. L'appui apporté au Gouvernement dans cette entreprise sera crucial pour faire en sorte que les avantages potentiels d'un développement local décentralisé se concrétisent. En reconnaissant le rôle important que joue la décentralisation dans la réduction de la pauvreté, le Gouvernement a de nouveau demandé aux bailleurs d'appuyer ce processus de changement afin d'améliorer la gouvernance locale. Le programme a pour objectif d'exploiter cette possibilité d'apporter un appui au Gouvernement.

Objectifs clés du PACV

5. La deuxième phase du PACV aura pour but de renforcer la gouvernance locale dans les campagnes guinéennes et de favoriser l'autonomie sociale et économique de la population rurale, notamment les groupes marginalisés et plus particulièrement les femmes et les jeunes. L'opération proposée augmentera et rationalisera des stratégies de décentralisation et de participation dans des gouvernements et communautés locaux afin d'améliorer de manière significative les services et la bonne livraison, et de ce fait, la contribution à la croissance partagée. Les interventions prévues par le programme incluraient: (i) l'expansion géographique du programme afin de couvrir les 304 gouvernements locaux; (ii) l'expansion de la portée des microprojets; et (iii) l'appui continu aux réformes politiques sur la décentralisation et sur le développement local dans les secteurs du service axé sur les besoins et de la bonne disposition, la décentralisation fiscale, renforcement des rôles et des responsabilités des secteurs public et privé.
6. À long terme, vers l'accomplissement de la phase finale, le programme permettra aux communautés locales et aux structures locales qui les représentent d'être en mesure de: (i) identifier leurs besoins prioritaires en matière d'infrastructures et de services, planifier leur mise en place et d'en assurer la gestion; (ii) obtenir les moyens financiers nécessaires pour financer la construction, la remise en état et l'entretien des infrastructures communautaires élémentaires et d'affecter ces moyens de manière transparente; (iii) superviser la mise en œuvre, le fonctionnement et l'entretien des infrastructures communautaires; et (iv) appuyer les efforts de développement et favoriser la bonne gouvernance.

Harmonisation et alignement

7. Le programme est conforme aux priorités nationales de développement, et répond aux objectifs du Gouvernement en matière de réduction de la pauvreté rurale. En outre, il est parfaitement en ligne avec le COSOP du FIDA pour la Guinée, qui s'articule autour des trois axes du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Le programme apporte son concours au premier axe, à travers le renforcement des capacités des institutions décentralisées vis-à-vis des problèmes de développement afin de favoriser une croissance durable et équitable. S'agissant du deuxième axe, qui concerne l'amélioration de l'offre de services et l'accès équitable aux services sociaux de base, un fonds d'investissement local sera mis en place dans le cadre du programme afin de financer des infrastructures à vocation sociale et économique et des activités de renforcement des capacités, dans le but de développer la mise en œuvre de services décentralisés. Le troisième axe, qui vise l'amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités humaines et institutionnelles, fera également l'objet d'une attention particulière.
8. Ce programme est l'occasion de collaborer avec toute une série de partenaires, à savoir la Banque Mondiale, en qualité d'institution initiatrice, ainsi que l'AFD et le FEM qui cofinancent le programme aux côtés du FIDA. Les activités relevant du programme seront de coordonnées avec celles de la Banque Africaine de Développement, de l'Union Européenne, du Fonds d'équipement des Nations Unies et du Programme des Nations Unies pour le développement.

Composantes du PACV

9. Le programme s'articule autour de trois composantes: (i) fonds d'investissement local; (ii) renforcement des capacités en matière de développement local décentralisé; et (iii) gestion et suivi-évaluation du programme.
10. **Composante A: Fond d'investissement local.** Le programme financera un fonds d'investissement local (FIL), qui servira à apporter les ressources financières aux CRD, à renforcer leur capacité de soulever des fonds locaux et de renforcer le système bancaire rural. Il soutiendra les réformes fiscales et administratives nécessaires pour la décentralisation fiscale et le renforcement des capacités et le cadre institutionnel des Ministères de l'économie et des finances et de la Décentralisation et du développement local aux niveaux national, régional et local. Les CRDs prépareront les programmes de développement locaux et les plans d'investissement annuels y afférents qu'ils soumettront pour financement. Comme dans la première phase, le fond financera les infrastructures et les services publics socioéconomiques (tels que la santé, l'éducation, l'eau etc.) identifiés dans les programmes de développement locaux des CRDs. Des microprojets éligibles seront mise en œuvre par des bénéficiaires dans les secteurs mentionnés ci-dessus, sur la base des demandes prioritaires, de la compétitivité, du partage des frais, de la responsabilité, du transparent et des capitaux propres.
11. **Composante B: Renforcement des capacités en matière de développement local décentralisée.** Cette composante est conçue pour appuyer la capacité des CRDs dans l'exécution du fonds d'investissement local. La composante financera les activités qui faciliteront l'exécution intégrale des lois de décentralisation, y compris l'amélioration et la normalisation de son cadre juridique. Il soutiendra ainsi:
(i) l'exécution du processus de décentralisation fiscale et financière pour augmenter la mobilisation de ressources et la capacité de gestion des gouvernements locaux; et (ii) le développement des capacités des communautés et des gouvernements locaux dans la planification participative et l'exécution et la surveillance des activités de développement au niveau local. La composante fournira le renforcement des capacités des CRDs qui, pendant la première phase, ont déjà bénéficié de l'appui dans la mise à jour des programmes de développement locaux existants et dans l'exécution des plans d'investissement annuels y relatifs. En attendant, des nouveaux CRDs seront équipés de ressources et de capacité requises pour mener le processus participatif à la formulation de leurs programmes de développement locaux et leurs plans d'investissement annuels avec l'appui des prestataires de services (ONGs, équipes multidisciplinaires etc. basées sur des capacités existantes en chaque préfecture).
12. **Composante C: Gestion et suivi-évaluation du programme.** Au niveau national, une Unité nationale de coordination (UNC), responsable de la gestion et de la coordination du programme, sera établie au sein du Ministère de la Décentralisation et du développement local. L'UNC sera soutenue par les Unités régionales de coordination (URC) dans chacune des sept régions administratives pour suivre l'exécution des programmes de travail dans les juridictions respectives. Les responsabilités de gestion du programme sont les suivantes: (i) harmoniser des procédures d'exécution; (ii) préparer et surveiller l'exécution des programmes de travail annuels; (iii) fournir un appui au Comité de Direction du PACV; (iv) organiser des voyages de surveillance du terrain; et (v) observer la mise en œuvre du FIL et le transfert des fonds aux gouvernements locaux et aux bénéficiaires du programme selon leurs demandes (en assurant leur conformité avec les procédures et les directives d'exécution du programme). Le programme financera des activités de suivi et d'évaluation à travers l'établissement d'un système de suivi-évaluation efficace (S&E) basé sur un système d'information géographique (SIG), et d'un système pilote de S&E basée sur les principes de participation, gestion participative, et une évaluation externe d'impact.

Coûts et financement

13. Le coût total du programme s'élève à 56,0 millions d'USD. Les principales sources de financement sont les suivantes: FIDA (18%); IDA (30%); AFD (21%); FEM (18%); gouvernement (3%); et communautés rurales de développement (10%). Il est proposé que le FIDA accorde à la République de Guinée un don d'un montant de 6,6 millions de DTS (équivalant approximativement à 10,0 millions d'USD) pour contribuer au financement du PACV II.
14. Les dépenses se répartissent en six catégories: i) biens et services (9% du coût du programme); (ii) travaux de génie civil (4%); (iii) assistance technique (11%); (iv) formation (13%); (v) microprojets (55%); et (vi) coûts de fonctionnement (8%).

Modalités de supervision

15. Les principaux partenaires d'exécution du projet sont les suivants: (i) Ministère du Plan et de la Coopération; (ii) Ministère de la décentralisation et du Développement Local; (iii) Conseil préfectoral de développement; (iv) communautés rurales de développement; (v) Banque Mondiale; (vi) l'AFD; et (vii) le FEM. Le don FIDA sera administré et supervisé par la Banque Mondiale en qualité d'Institution coopérante.

Indicateurs de suivi-évaluation

16. Les indicateurs clés seront: (i) le pourcentage des citoyens appuyé par les CRD qui ont participé dans le processus de planification locale de développement; (ii) le pourcentage des citoyens qui considèrent que leurs vues ont été prises en considération dans le processus de planification locale de développement; (iii) le pourcentage des infrastructures financées par le projet fourni de personnel à l'achèvement du projet; et (iv) le taux annuel de contribution au développement local dans les CRD soutenues.

Risques

17. Etant les risques relativement élevés, ce projet doit faire l'objet d'un suivi attentif dans le cadre d'une étroite concertation. Sur le plan de la gestion financière, les risques ne sont pas négligeables. C'est pourquoi les modalités de gestion financière retenues sont conçues de manière à garantir que les fonds seront utilisés aux fins prévues, et que les informations relatives à leur utilisation seront produites sans délai afin que l'unité de gestion du projet et le gouvernement puissent les examiner. La décentralisation des prestations de services, moyennant le transfert des responsabilités de planification et de mise en œuvre aux collectivités locales, a produit de bons résultats dans le cadre de la mise en œuvre de la première phase du programme.

B. Programme national d'appui aux acteurs des filières agricoles

Zone d'intervention et groupe de ciblage

18. Le Programme national d'appui aux acteurs des filières agricoles (PNAFA) est un programme national, qui couvrira initialement la région de la Guinée forestière (sept préfectures) et la Moyenne Guinée (régions administratives de Labé et Mamou). Le choix des filières par région est dictée par: (i) la priorité donnée par le Gouvernement à sa Politique Nationale de Développement des filières - Vision 2015 (PNDA), identifiée de façon participative avec les paysans, ce qui sous-entend une contribution à la sécurité alimentaire des ménages guinéens et un potentiel économique réel dans la région; (ii) les priorités proposées par les organisations professionnelles agricoles (OPA); (iii) l'impact potentiel sur les revenus des cibles du FIDA; (iv) l'absence des économies d'échelle importantes, c'est-à-dire rentables à petite échelle (0,1 à 0,5 ha) et accessibles au groupe cible du FIDA; (v) une organisation faitière de producteurs déjà en place à laquelle s'adresser pour dispenser les appuis; et (vi) la préexistence d'une filière avec un niveau minimal d'organisation et une masse critique minimale avec un potentiel d'intensification.

Justification

19. Le PNAFA appuiera la dynamique des OP à travers une responsabilisation de: (i) la CNOGP en ce qui concerne la concertation nationale et régionale, le dialogue sur les politiques sectorielles, et la gestion des savoirs, l'appui à la structuration des fédérations et unions; et (ii) des fédérations et unions dans la mise en œuvre des activités économiques.
20. La conception du PNAFA est basée sur les opportunités actuelles de développement des filières agricoles comme instrument de lutte contre la pauvreté rurale en Guinée, à savoir: (i) l'engagement du Gouvernement dans la PNDA d'adopter une approche filière pour la modernisation de la petite entreprise agricole; (ii) l'expérience de certaines OP qui ont commencé à importer les engrais et les semences de qualité, à organiser la vente groupée des produits, qui ont internalisé la vulgarisation agricole, la maîtrise d'œuvre des aménagements, ouvrages et infrastructures; (iii) l'intégration économique et l'urbanisation en Afrique de l'Ouest, ainsi que des marchés d'exportation intéressants dans la sous-région, permettent en Guinée une expansion de la production agricole plus rapide que celle de la demande nationale; et (iv) le contexte international d'une hausse des prix des produits vivriers renforce la compétitivité de l'agriculture africaine.
21. En ce qui concerne le partenariat entre les OP et les projets de développement, il existe déjà un exemple intéressant entre la Fédération des Paysans de Fouta Djallon (FPFD) d'une part, et le PAPP (un projet de la coopération canadienne) d'autre part sur la base d'un protocole de partenariat et un plan de travail annuel. De plus, la FPFD a un partenariat avec l'AFD. Ces expériences en cours démontrent que: (i) les organisations faitières enregistrent des performances acceptables en matière de gouvernance; (ii) une assistance technique de proximité pour accompagner la maturation des OP et des groupements économiques d'autres acteurs des filières est indispensable; (iii) un partenariat d'une longue durée est souhaitable avec une démarche d'appui complète et une attention à ne pas trop charger l'OP; (iv) les activités doivent rentrer dans son Plan d'orientation et d'action (POA); et (v) la bonne gouvernance est une pré-condition pour le succès.

Objectifs clés du PNAFA

22. L'objectif global du PNAFA est d'améliorer de façon durable les revenus et la sécurité alimentaire des ruraux pauvres en Guinée. L'objectif spécifique est d'améliorer la productivité et la compétitivité des activités des ruraux pauvres à travers une professionnalisation et une responsabilisation de leurs organisations dans le développement des filières agricoles porteuses.

Harmonisation et alignement

23. Le PNAFA s'appuie sur la PNDA, ainsi que l'Initiative pour la fertilité des sols, le Schéma directeur de la petite irrigation et la politique foncière. Il répond à l'objectif de création de richesses pour une croissance pro pauvre assignée à la DSRP-2. En particulier, il soutient les orientations prioritaires relatives à l'intégration des filières au marché, et notamment l'intensification et la modernisation de la production agricole et de l'exploitation familiale. Sa stratégie et ses activités tiennent compte de l'expérience du FIDA en Guinée et sont conformes au COSOP 2009-2014. Elles contribuent à la mise en œuvre du Cadre stratégique du FIDA 2007-2010 en ce qui concerne trois des six objectifs stratégiques, à savoir l'amélioration de l'accès des ruraux pauvres aux techniques agricoles améliorées, aux services de production efficaces, et aux marchés de produits agricoles et d'intrants. De plus, le PNAFA est complémentaire au PACV-II qui se concentre sur les biens sociaux et l'appui à la décentralisation.

Composantes du PNAFA

24. Les objectifs globaux et spécifiques du PNAFA seront atteints à travers la mise en œuvre de trois composantes: (i) Professionnalisation et autonomisation des OP;

(ii) Mise en place d'un environnement favorable au développement des filières;
et (iii) Gestion des savoirs et coordination du Programme.

25. **Composante A: Professionnalisation et autonomisation des organisations paysannes.** Les objectifs des trois sous-composantes sont: (i) d'appuyer la CNOGP pour les aspects transversaux de représentation, planification stratégique, dialogue sur les politiques sectorielles, et offre de services spécialisés aux membres; (ii) d'assister les OP et d'autres acteurs de la filière qui seront maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage délégué avec la planification, la mise en œuvre et le suivi des activités économiques de développement des filières; (iii) de faciliter l'accès du groupe cible aux infrastructures et équipements indispensables pour le développement des filières ciblées. Les Plans d'affaires annuels (PAA), propres aux fédérations et unions paysannes, constitueront la base d'une demande d'appui volontaire et motivée. Ils décriront les actions prioritaires pour le développement des filières retenues.
26. **Composante B: Mise en place d'un environnement favorable au développement des filières.** La composante B a pour objectif de créer un environnement favorable au développement des filières. Le Ministère de l'agriculture qui assurera la tutelle institutionnelle du PNAFA, les directions concernées du Ministère de l'Economie et des Finances et du Ministère du Plan, ainsi que les principaux services techniques au niveau régional (agriculture, génie rural, pistes rurales, vulgarisation, recherche) impliqués dans la mise en œuvre des activités du PNAFA, recevront un appui institutionnel. Le PNAFA prévoit également leur implication dans les cadres de concertation au niveau régional et national, ainsi que dans le suivi-évaluation et la supervision.
27. Afin de faciliter l'accès aux intrants et équipements, le Programme adoptera une stratégie différenciée en fonction des groupes cibles pour tenir compte des spécificités selon le degré de structuration et de développement des OP, leurs capacités financières, et les types d'objets de financement. Pour ce faire, le PNAFA envisage la mise en œuvre de mécanismes de financement à coûts partagés, d'agroleasing et de crédit direct en partenariat avec les institutions financières.
28. La consolidation des ASF visera la viabilité des ASF (34) existantes dans la zone d'intervention du PNAFA en vue de capitaliser les acquis et de garantir la fourniture durable de services financiers de proximité sur leurs segments de marché. La consolidation des ASF permettra à terme leur insertion dans le secteur financier national et contribuer à diversifier la structure des ressources, afin de faciliter le développement de produits financiers adaptés à l'agriculture.
29. **Composante C: Gestion des savoirs et coordination du programme.** L'objectif d'une première sous-composante est: (i) d'informer et sensibiliser les groupes cibles; et (ii) d'assurer la capitalisation des activités et méthodes mises en œuvre et le partage des savoirs. L'objectif d'une deuxième sous-composante est une mise en œuvre efficace des composantes du PNAFA dans un souci d'une responsabilisation et autonomisation des OP.
- Coûts et financement**
30. Le FIDA financera le PNAFA à raison d'un don de 7 millions d'USD et un prêt de 12 millions d'USD (fonds restants du prêt 589-GN). L'OFID contribuera au programme à hauteur de 7 millions d'USD. Les autres partenaires financiers contribueront au programme à hauteur de 4,5. Le FIDA explorera des possibilités de cofinancement du PNAFA par d'autres bailleurs de fonds, notamment l'AFD, la BM et la BID.
- Modalités de supervision**
31. Les principaux partenaires d'exécution du projet sont les suivants: (i) Ministère de l'Agriculture; (ii) Ministère de l'Economie et de Finances; et (iii) les OP. Le PNAFA sera directement supervisé par le FIDA.

Indicateurs de suivi-évaluation

32. Les indicateurs clés de suivi-évaluation de l'objectif spécifique sont les suivants: (i) la compétitivité améliorée du groupe cible; (ii) le niveau de maturité des groupements; et (iii) le nombre de producteurs faisant état d'une augmentation de leur production/rendement. Afin de mesurer le premier indicateurs, une analyse des filières sera organisée (parité: prix local – prix du produit importé). Le deuxième indicateur sera mesuré à travers une évaluation organisationnelle des OP impliqués. Afin de mesurer le troisième indicateur, une enquête de référence plutôt classique sera utilisée.

Risques

33. La conception du PNAFA prend en compte les leçons et risques appris des autres projets du FIDA, notamment dans le domaine des retards importants dans le démarrage des projets et des procédures de passation de marchés, de la faible capacité des opérateurs et des problèmes de recrutement, du montage du système de suivi-évaluation et de l'organisation des enquêtes de référence. Des mesures d'atténuation proposées sont: (i) la supervision directe par le FIDA; (ii) des formations additionnelles en procédures du FIDA; (iii) une attention particulière pour la qualité des manuels de procédures; (iv) l'évaluation des cadres des projets sur la base des indicateurs de performance; et (v) la décentralisation de la prestation de service, moyennant le transfert des responsabilités de planification et de mise en œuvre aux OP.
34. Un deuxième risque consiste en la dégradation continue de la situation économique (inflation à deux chiffres) avec pour corollaires l'accès limité des acteurs des filières aux services financiers des banques pour les investissements. L'atténuation de ce risque passerait par l'appui à la mise en place des subventions ciblées et de fonds de roulement en nature et remboursé en nature à des taux qui seront définis par les acteurs en fonction des dépenses requises en attendant l'amélioration de la situation économique. De plus, il y a le risque de limitation des exportations. L'atténuation de ce risque passe par le dialogue sur les politiques sectorielles

Dossier clé 1: Pauvreté rurale et secteur agricole et rural

Secteur prioritaire	Groupes concernés	Difficultés majeures	Actions requises
Accroissement des productions agricoles (végétales, animales, pêche artisanale) et diversification des sources de revenu	<p>Paysans sans terre</p> <p>Petits exploitants agricoles (petits cultivateurs, petits éleveurs, petits pêcheurs artisanaux, petits transformateurs)</p> <p>Jeunes sans emploi, femmes notamment chefs de ménages</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Accès insuffisant aux ressources naturelles productives (terres et eaux aux fins agricoles) et aux technologies (services de recherche et de vulgarisation agricoles), aux intrants (semences améliorées, engrais) ○ Enclavement des zones de production ○ Forte dépendance aux commerçants parfois usuriers pour les informations sur les prix et le financement des campagnes culturelles ○ Dégradation des sols notamment des coteaux ○ Inégale allocation géographique et sectorielle des ressources extérieures et des investissements intérieurs limitant la valorisation des potentialités locales et la réduction de la pauvreté rurale ○ Asymétrie de l'information sur les prix et les marchés au détriment des producteurs et transformateurs ○ Insuffisance des terres aménagées 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place soutenue des investissements et des activités de développement agricole durable ○ Sécurisation de la production par l'aménagement des bas-fonds et des pénélaines, formation aux techniques de cultures en zones aménagées et diversification de la production agricole ○ Soutien aux filières porteuses ○ Amélioration de l'accès aux SFD pour financements activités agricoles, ○ Soutien aux activités transversales de restauration/préservation des ressources naturelles ○ Soutien à la mise en place de mécanismes de fourniture durable des intrants agricoles, vétérinaires et de pêche ○ Développement de partenariats avec les paysans leaders et les grandes exploitations agricoles afin de développer l'emploi agricole en faveur des paysans sans terre ○ Faciliter la diffusion des informations sur les prix en temps réel et les opportunités économiques
Insécurité alimentaire chronique	Populations de CRD à incidence de pauvreté élevée, (période de soudure en céréales longue, 2 à 6 mois)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faible productivité des céréales laissant apparaître une longue période de soudure en céréales ○ Mauvaise alimentation des ménages entraînant une malnutrition sévère dans certaines CRD pourtant excédentaire en produits vivriers ○ Insuffisance d'infrastructures de stockage de productions agricoles, incendie de greniers traditionnels ○ Manque de sensibilisation sur l'hygiène et l'alimentation ○ Diversification alimentaire insuffisante 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Intensifier et diversifier les productions rurales ○ Améliorer la transformation et la commercialisation de produits agricoles ○ Améliorer les infrastructures et les conditions de stockage de produits agricoles ○ Faciliter l'accès aux SFD pour financements des activités agricoles, de transformation et commercialisation de produits ○ Organiser les campagnes d'IEC sur l'alimentation et l'hygiène en milieu rural
Organisations des acteurs autour des infrastructures et des activités	<p>Petits exploitants agricoles</p> <p>Petits transformateurs de produits</p> <p>Chambre d'agriculture</p> <p>CNOPG</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisante structuration des producteurs autour d'intérêts économiques communs (acteurs d'un maillon de filière ou de différents maillons) ○ Insuffisance des ressources humaines et financières disponibles pour les OP, la chambre d'agriculture et le CNOPG 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Soutenir l'organisation des exploitants ayant des intérêts économiques communs et la structuration des OP de base autour de filières économiquement porteuses ○ Renforcer les capacités de conseil technique des OP grâce à des formations adaptées à leurs besoins ○ Faciliter l'accès au crédit « collectif individuel » (caution solidaire) ○ Mise en place de fonds de développement des filières pour les équipements, les intrants et la recherche et les facilités d'accès aux technologies et aux marchés ○ Développer le conseil agricole et en entreprise adapté aux besoins de exploitants

Renforcement de la déconcentration et de la décentralisation	<p>CRD</p> <p>Services techniques déconcentrés (STD)</p> <p>Association de gestions des infrastructures, services et activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Lenteur dans le transfert des compétences et des ressources aux CRD ○ Faiblesse des ressources humaines et financières dans les CRD et STD ○ Insuffisante déconcentration des services techniques sectoriels et des services financiers ○ Manque de gestion concertée des ressources naturelles pouvant engendrer des conflits entre agriculteurs et éleveurs, feux de brousse récurrents, dégradation des ressources naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appuyer l'application du Code des collectivités territoriales et du code de fiscalité ○ Appuyer la déconcentration des services techniques ○ Renforcer les capacités CRD, des STD et des associations gestionnaires des infrastructures, services et activités soutenus ○ Appuyer l'application des directives nationales environnementales (interdiction de feux de brousse, plantation d'arbres à croissance rapide pour limiter l'impact de la coupe de bois dans les hinterlands de villes, protection de sources, etc.)
--	--	---	---

Dossier clé 2: Matrice des organisations (Analyse des forces, faiblesses, possibilités et menaces [SWOT])

Institutions	Forces	Faiblesses	Opportunités - menaces
Situation globale	<ul style="list-style-type: none"> ○ Documents de politiques et de stratégies de développement du secteur rural (DSRP2, CCTD, PNDA) élaborés avec la participation des organisations de la société civile et des PTF ○ Document de planification au niveau CRD (Plan de développement local) ○ Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) incluant le développement rural 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Retard dans la déconcentration et la décentralisation des services et ressources ○ Dégradation continue de la situation économique et sociale due à une mauvaise gouvernance des affaires publiques ○ Dégradation généralisée des ressources naturelles due aux feux de brousse, à une agriculture itinérante, à une exploitation intensive du bois dans l'hinterland des villes pour les approvisionner en bois de feux et charbon de bois ○ Pression foncière croissante et baisse de la durée de jachère et de la fertilité des sols ○ Conseils techniques de proximité absents ou peu adaptés ○ Possibilités d'approvisionnement en intrants absentes ou peu adaptées ○ Importance croissante des conflits agriculteurs / éleveurs ○ Insuffisante prise en compte des préoccupations du genre dans les activités de développement et dans le processus de décision au niveau local 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mauvaise gouvernance économique et inflation ○ Adoption du Code des collectivités territoriales ○ DSRP2 priorisant l'amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités institutionnelles et humaines et la croissance économique ○ Poids politique croissant des organisations de la société civile dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement, ○ Situation sociale et politique relativement stable dans les pays voisins de la Guinée ○ Soutien des PTF de la Guinée pour un redressement rapide de la situation économique et sociale ○ R/A sur l'augmentation de la productivité des systèmes actuels sur les coteaux ○ R/A sur la sédentarisation des cultures et des élevages sur la zone ○ Promotion d'un conseil technico économique agro pastorale de proximité adapté aux besoins des exploitants y compris les petits, ○ R/A sur les bonnes pratiques d'exploitation durable des périmètres aménagés (bas-fonds et pénéplaine).
Secrétariat permanent de la SRP	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place des comités permanents interministériels, régionaux et préfectoraux de concertation ○ Mise en place des organes de coordination (secrétariat permanent) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faiblesse des ressources financières et insuffisance d'outils pour le suivi opérationnel des projets et programmes ○ Faiblesse des relations avec les différents Ministères techniques au niveau opérationnel 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Cadre de concertation des PTF, ○ Cadre de concertation PTF et Gouvernement
MA	<ul style="list-style-type: none"> ○ Responsable du sous secteur agricole ○ Redéfinition des rôles et orientations de l'administration centrale vers les fonctions régaliennes, stratégiques et de supervision ○ Vision à moyen et long terme établie au travers des stratégies du Gouvernement (SRP, PNDA.) ○ Déconcentration achevée (de la région 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faibles capacités à coordonner l'ensemble des interventions du secteur sous sa tutelle ○ Faiblesse des crédits de fonctionnement et des moyens logistiques au niveau central et déconcentrés limitant les capacités opérationnelles des services techniques à suivre, contrôler et évaluer correctement les activités sur le terrain ○ Faibles capacités à prendre en compte les initiatives privées et communautaires du secteur rural. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faiblesse du dialogue autour de l'opérationnalisation et de l'exécution des politiques ○ Existence du BL des projets et programmes FIDA en Guinée, ○ Disponibilité d'un certain nombre d'agents de bon niveau pouvant participer à la formulation, l'exécution et le suivi des projets, le suivi et le contrôle des aménagements, la mise en place et l'entretien des infrastructures, et assurer l'appui conseil agricole et en entreprise;

	au district ou gros village) appuyée par IRAG (centres régionaux de recherche agronomiques)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faiblesse des ressources internes pour des investissements conséquents dans le secteur rural 	
Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture	<ul style="list-style-type: none"> ○ Coresponsable de secteurs interdépendants du développement rural ○ Centre national des ressources halieutiques 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faibles capacités humaines et financières pour assurer la surveillance et le contrôle ○ Déconcentration insuffisante 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pêche illégale et faible maîtrise des zones côtières
Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> ○ Responsable de la décentralisation et des Gouvernements locaux ○ Code des Collectivités territoriales 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Application insuffisante du code des collectivités territoriales ○ Insuffisance de la déconcentration et de la décentralisation dans des secteurs importants (budget et fonction publique en particulier) ○ Manques et incohérence des textes d'application en matière de décentralisation et de gestion des ressources. ○ Faibles capacités opérationnelles des services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Forte demande des populations pour une administration au service des administrés ○ Engagement des PTF pour accompagner la Guinée dans l'effort d'amélioration de la gouvernance locale et de la décentralisation ○ Résistance des bureaucraties centrales par rapport aux nécessités de la décentralisation
Organisations Paysannes	<ul style="list-style-type: none"> ○ Structuration en cours et représentativité des OP ○ Reconnaissance juridique ○ Emergence de professionnels et de leaders dynamiques ○ Participation au réseau d'organisations paysannes et de producteurs agricoles d'Afrique de l'Ouest (ROPPA) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faiblesse de l'information, de la formation et de la communication ○ Faible mobilisation des ressources internes ○ Manque de transparence dans la plupart des OP ○ Faible niveau d'appropriation des nouvelles technologies ○ Faible participation des pauvres au sein des OP ○ Pas ou peu d'espaces et de mécanismes d'échange et de dialogue interprofessionnels et entre les OP et leurs partenaires nationaux (publics et privés) et les PTF 	<ul style="list-style-type: none"> ○ OP dynamiques et représentatives ○ Engagement du Gouvernement à travers notamment la PNDA à appuyer les dynamiques paysannes et le développement des filières ○ Engagement des PTF à appuyer les dynamiques paysannes et le développement des filières ○ Bonne connaissance des besoins exprimés par les membres des organisations ○ Déficit de concertation entre les OP, le Gouvernement et les PTF ○ Connaissance insuffisante des marchés d'intrants et de produits
Crédit Rural de Guinée	<ul style="list-style-type: none"> ○ Responsable de services financiers décentralisé pour le développement rural ○ Proximité des bénéficiaires ○ Capacités financières et de suivi des crédits 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Conditions et modalités d'accès aux services financiers pas toujours adaptées aux capacités des ruraux pauvres ○ Produits financiers peu adaptés aux cycles d'activités agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Intérêt des PTF pour des structures de microfinance de proximité dans les zones rurales. ○ Test de nouveaux produits financiers
Prestataires de services (ONG, bureaux d'études du secteur privé et	<ul style="list-style-type: none"> ○ Emergence des ONG, association, bureaux d'études, de paysans leader, de sociétés et tâcherons individuels, intervenants dans le domaine de 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Technicité insuffisante ○ faible présence de prestataires privés dans les CRD à incidence de pauvreté élevée ○ manque de coordination de l'intervention des ONG au 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Absence de stratégie de développement du secteur privé et d'amélioration des prestations de service dans ces secteurs

associatif)	<ul style="list-style-type: none"> ○ promotion rural, de filières, de formation, d'aménagements hydro agricoles et de la décentralisation ○ Consolidation des IMF (Crédit rural de Guinée, ASF, Pride Finances, ACA) dans la fourniture des services financiers décentralisés 	<p>plan national</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Absence d'harmonisation des pratiques en matière de développement rural et de la décentralisation ○ Prestations peu adaptées aux besoins des ruraux pauvres ○ Conditions et modalités d'accès aux prestations peu adaptées aux capacités des ruraux pauvres 	
Collectivités Territoriales Décentralisées	<ul style="list-style-type: none"> ○ Code des Collectivités territoriales décentralisées ○ Elections transparentes et équitables des élus locaux ○ Implication croissante des Collectivités dans le développement économique ○ Appui des partenaires extérieurs pour le renforcement des capacités institutionnelles des CRD 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faible connaissance du Code des Collectivités. ○ Application insuffisante du Code des Collectivités ○ Faiblesses des ressources humaines et financières internes (faible recouvrement des taxes et des impôts locaux) ○ Faible prise en compte des besoins des groupes les plus vulnérables dans les plans de développement local (notamment les femmes et les jeunes). 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Engagement du Gouvernement à travers notamment du Code des Collectivités à poursuivre et renforcer le processus de décentralisation ○ Engagement des PTF à appuyer le processus de décentralisation, au travers d'appuis aux programmes de renforcement des capacités des collectivités décentralisées ○ Engagement des pouvoirs publics à renforcer les capacités financières des CRD par le transfert des ressources ○ Engagement du Gouvernement à renforcer et accélérer la déconcentration de l'administration
Chambre d'Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> ○ Déconcentration jusqu'au niveau régional ○ Initiatives en appui au développement des filières économiquement porteuses 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Ressources humaines et financières insuffisantes ○ Capacités d'intervention tributaires des ressources extérieures ○ Manque de clarification du rôle des chambres en matière de services de formation, de lobbying et de participation au dialogue sur les politiques de développement rural 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcement des capacités des OP faitières

Dossier clé 3: Initiatives complémentaires d'autres donateurs/possibilités de partenariats

Partenaires Techniques et Financiers	Programmes et projets	Stratégie d'intervention en cours	Axe partenarial avec le COSOP
Banque Mondiale	Programme d'appui aux communautés villageoises, phase 2 (PACV-II). Gouvernance locale, infrastructures sociales et publiques au niveau des CRD. Projet national d'infrastructures rurales, phase 2 (PNIR-II). Infrastructures de bases améliorées et systèmes de gestion et d'entretien.	La Stratégie d'appui au pays (CAS) pour la République de Guinée approuvée en juin 2003 couvrait les exercices 2004-2006. La prochaine CAS devrait couvrir la gouvernance, l'appui au développement local décentralisé à travers le PACV-II, l'amélioration du cadre macro-économique et le secteur minier. En attendant cette nouvelle CAS, les perspectives d'action de la Banque dans le secteur agricole seront consignées dans une note stratégique couvrant une période de 18 à 24 mois.	Les études analytiques sur les filières, l'appui au développement local décentralisé et la complémentarité des projets FIDA avec le PNIR.
Union Européenne	Projet d'appui à la CNOPG. Renforcement institutionnel de la CNOPG, équipement, véhicules, bâtiments, assistance technique, protection environnementale.	Avec le 10 ^{ème} FED, la stratégie de coopération avec l'Union Européenne repose sur: (i) les secteurs de concentration (infrastructures routières, bonne gouvernance et appui aux acteurs non étatiques); (ii) l'appui budgétaire; et (iii) les autres programmes hors concentration (développement rural et environnement, commerce et accords de partenariat économique (APE) et culture).	Développement local (appui à la décentralisation) et du secteur rural à travers notamment l'appui à la production et à l'organisation des producteurs.
Système des Nations Unies		La coopération entre la République de Guinée et le Système des Nations Unies est régie par le Bilan Commun de Pays (BCP) et le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD). Pour la période 2007-2011, trois domaines prioritaires de coopération sont visés: (i) la promotion des droits humains et le développement des services sociaux de base; (ii) l'appui à la gouvernance politique, administrative et économique; et (iii) le renforcement des capacités productives et la diversification de l'économie.	L'appui au développement des services sociaux de base axé en particulier sur l'amélioration des infrastructures dans les secteurs de la santé, du développement rural, et de l'éducation.
FEM	Programme régional d'aménagement intégré du Massif du Fouta Djallon, Programme d'amélioration des bétails ruminants		

	endémiques, Conservation biodiversité Mont Nimba		
BAD	PADER-HG, Programme de diffusion du riz nérica Construction pistes rurales Projet d'appui au développement rural à Gaoual-Koundara Programme régional d'aménagement intégré du Massif du Fouta Djallon Programme d'amélioration bétail ruminants endémiques	Document stratégie par pays axé sur les résultats 2005-2009 (DSPAR 2005-2009).	Dans le secteur agricole, assurer la croissance de la production agricole et la sécurité alimentaire à travers la réalisation d'aménagements hydro agricoles, de plantations forestières, la réalisation de pistes rurales, etc. Appui au développement local par l'accroissement de l'accès, de l'équité et de la qualité de l'éducation de base et des services de santé, l'amélioration de la fourniture d'eau potable.
BID	PDRI Télimélé, PDR Kakossa, PDRI Haute Guinée, Construction pistes rurales	Projets de développement intégré avec des volets d'aménagements hydro-agricoles	Aménagements hydro-agricoles, leur mise en valeur, l'approvisionnement en intrants, opérations post-récolte, l'hydraulique villageoise, et pistes rurales.
BADEA	PROFEL	Projets de développement agricole, réalisation d'infrastructures et d'unités de conservation et de transformation.	Synergie et complémentarité avec les projets de développement agricole, la réalisation d'infrastructures et d'unités de conservation et de transformation.
Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)	Étude et la planification pour le développement rural durable en Moyenne et Haute Guinée KR2-programme	Projets de développement agricole et réalisation d'infrastructures (en particulier écoles et infrastructures d'eau); accès aux intrants agricoles	Appui au développement des infrastructures, de l'éducation et le secteur rural; renforcement de l'accès aux services de base pour une production agricole améliorée.

Dossier clé 4: Identification du groupe cible, questions prioritaires et options envisageables

Typologie	Niveau de pauvreté et causes	Réponses (mesures, réactions)	Besoins prioritaires	Appui par d'autres initiatives ou projet	Réponses du COSOP
Ruraux vivant dans l'extrême pauvreté ou dans une grande précarité	<ul style="list-style-type: none"> - moins de 116\$ par an - handicap (veilles personnes vivant seules, orphelins ou enfants séparés des parents vivant dans des ménages pauvres, aveugles, malades mentaux) - peu d'activités génératrices de revenus - position sociale dominée dans la communauté - accès insuffisant aux services sociaux de base 	<ul style="list-style-type: none"> - Solidarité communautaire traditionnelle et au niveau de CRD - artisanat et petit commerce 	<ul style="list-style-type: none"> - sécurité alimentaire - activités génératrices de revenu - accès aux services sociaux de base (santé, eau, énergie domestique, logement, éducation, communication) - reconnaissance sociale - alphabétisation fonctionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - projet PAM (cantines scolaires) - projets sociaux initiés par des ONG (Plan Guinée, Aide et Action, Save the Children, Croix-Rouge, UNICEF) 	<ul style="list-style-type: none"> - appui à l'identification et à la prise en compte de ces populations vulnérables - appui à la mise en place des mécanismes de prise en charge de l'accès des ruraux extrêmement pauvres aux services sociaux au niveau CRD - campagne IEC sur l'alimentation et l'hygiène - partenariat avec le PAM pour les cantines scolaires, UNICEF et les ONG pour les activités économiques adaptées à leur situation
Jeunes sans emplois et femmes notamment chef de ménage	<ul style="list-style-type: none"> - moins de 116\$ par an - faible niveau d'éducation et de formation - absence de moyens de production - surcharge de travail en raison des activités domestiques - périodes de soudure plus ou moins longues - dépendant des usuriers pour accéder à des crédits de consommation et social - faible accès aux services sociaux de base - difficultés d'accès aux services des IMF, aux services agricoles - appartenance à des organisations peu dynamiques 	<ul style="list-style-type: none"> - culture d'autosubsistance - solidarité communautaire traditionnelle - insertion dans des groupes d'entre-aide de travail, des tontines, et des groupements généralement peu viables - vente de la force de travail, activités productives saisonnière (chasse, cueillette, artisanat, petit commerce) - émigration temporaire ou définitive vers les centres urbains 	<ul style="list-style-type: none"> - sécurité alimentaire - AGR - accès aux services sociaux de base (santé, eau, énergie domestique, logement, éducation, communication) - accès aux services financiers, aux technologies améliorées - alphabétisation fonctionnelle et formation - entrer dans une organisation dynamique 	<ul style="list-style-type: none"> - projets du FIDA en cours - projets BAD (PDSO) - projet PAM (cantines scolaires) - projets sociaux initiés par des ONG (Plan Guinée, Aide et Action, Save the Children, Croix-Rouge) 	<ul style="list-style-type: none"> - amélioration de l'accès aux services sociaux de base (PACV II) - appui à l'identification et à la prise en compte des populations vulnérables - renforcement de la viabilité et des capacités des ASF - financement des actions ciblées en faveur des jeunes et des femmes - renforcement des capacités à travers des formations ciblées et alphabétisation IEC sur la nutrition et l'hygiène
Petits exploitants	<ul style="list-style-type: none"> - moins de 196 USD par an - outils agricoles rudimentaires - dépendance aux aléas naturels (inondation, sécheresse, insectes) - périodes de soudure en riz 	<ul style="list-style-type: none"> - cultures d'autosubsistance et de rente, souvent mal entretenue - vente de la force de travail - tentative de diversification 	<ul style="list-style-type: none"> - diversification de la production agricole et des sources de revenu afin d'éliminer la période de soudure en riz et de sécuriser les revenus 	<ul style="list-style-type: none"> - projets FIDA en cours (PACV II, PPDR-HG, PADER-BGN, PRAADEL) - projets BAD (PDSO, riz nérica) 	<ul style="list-style-type: none"> - appui à la viabilité et au renforcement des capacités des ASF - appui du Gouvernement dans la mise en place d'un fonds d'appui aux filières et des crédits octroyés

	<ul style="list-style-type: none"> - pas d'accès au crédit - faible nombre d'actifs - faible accès aux services sociaux de base 	<p>agricole (élevage, petit commerce local)</p> <ul style="list-style-type: none"> - insertion dans des organisations villageoises - émigration temporaire vers les centres urbains 	<ul style="list-style-type: none"> - accès aux services financiers et aux services agricoles adaptés à leurs besoins - accès aux marchés, aux technologies améliorées - accès aux services de formation, d'alphabétisation, d'information sur les prix - organisation en groupements autour des filières et renforcement des capacités de leurs organisations - accès aux services sociaux de base (santé, eau, énergie domestique, logement, éducation, communication) 	<ul style="list-style-type: none"> - projet PAM (cantines scolaires) - projets sociaux initiés par des ONG (Plan Guinée, Aide et Action, Save the Children, Croix-Rouge) 	<ul style="list-style-type: none"> - diffusion à grande échelle de technologies appropriées pour le renforcement durable des capacités productives - appui à l'organisation des petits exploitants et à la structuration de leurs OP - renforcement des capacités des OP afin qu'elles facilitent l'accès de leurs membres aux marchés, aux technologies - diffusion de technologies appropriées pour la diminution de l'effort domestique - appui au développement local (PACV II)
Paysans leaders	<ul style="list-style-type: none"> - revenus relativement élevé - dispose de terres mais faible capacité de production liée aux moyens de production souvent amortis - accès au crédit difficile (taux d'intérêt élevé, pas de banque dédiée au secteur) - faible participation à des OP - enclavement des zones de production - faible capacité de stockage et de conservation 	<ul style="list-style-type: none"> - contrat d'exploitation avec des petits exploitants - collecte, vente et/ou utilisation de l'essentiel de la production dans leurs unités de transformation (aliment de bétail, lait transformé) - appuis extérieurs 	<ul style="list-style-type: none"> - reconnaissance et formalisation du leadership dans les zones et secteur d'activités - organisation des petits exploitants autour d'activités promues - accès aux marchés et à des technologies améliorées et à l'information - accès aux services financiers adaptés à leurs besoins 	<ul style="list-style-type: none"> - appui à travers des OP (unions et fédération régionales et nationale) 	<ul style="list-style-type: none"> - renforcement des capacités des paysans leaders pour qu'ils servent de mentors aux petits exploitants à travers des conventions claires - organisation de petits exploitants autour des productions de paysans leaders pour un meilleur accès aux marchés, aux intrants et aux technologies - test d'adaptation des technologies et d'équipement à diffuser dans le pays

